

Bastia, u 14 di dicembre di u 2020

CARTULARE DI STAMPA

Installation du Comité de Pilotage de l'Economie Sociale et Solidaire en Corse – COFIL ESS

***Luni, u 14 di dicembre di u 2020, 10 ori,
Salle des délibérations de l'hôtel de la Collectivité de Corse, rond-point du Maréchal
Leclerc, Bastia***

Le Président du Conseil exécutif de Corse présente lundi 14 décembre à 10h la séance d'installation du Comité de Pilotage ESS en Corse, dans la salle des délibérations de l'hôtel de la Collectivité de Corse à Bastia.

Présidé par le Président du Conseil exécutif de Corse, le COFIL est une instance décisionnelle et coordinatrice pour une stratégie territoriale efficace de l'ESS en Corse.

Sa composition intègre de nombreux acteurs territoriaux stratégiques :

- La Collectivité de Corse,
- Les Agences et Offices,
- Les Services de l'Etat,
- Un représentant du CESEC de Corse,
- Un représentant des chambres consulaires,
- Un représentant de la Chambre des Territoires,
- Un représentant de l'Assemblée de Corse,
- Un représentant de l'Assemblea di à giuventù,
- La CRESS Corsica (Caisse Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire), des représentants de chacun de ses collègues ainsi que différents financeurs.

Le 19 décembre 2019, le Président du Conseil exécutif a présenté à l'Assemblée de Corse un cadre de référence pour le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) en Corse, lequel a institué une nouvelle gouvernance dédiée au pilotage au suivi des actions.

Cette séance d'installation a pour objectif de restituer les travaux réalisés par quatre groupes de travail regroupant 75 personnes :

- GT 1 : L'ESS en faveur de la clause sociale dans la commande publique.
- GT 2 : Quand l'économie circulaire est sociale et solidaire.
- GT 3 : L'ESS en faveur d'une alimentation durable. Comment reprendre le contrôle de son assiette avec les circuits courts alimentaires ?
- GT 4 : L'ESS en faveur de la mobilité durable et inclusive.

Ces propositions sont ainsi le résultat de plus de dix mois d'un travail collégial constructif, alliant une organisation et une méthode de travail dynamique, dans le but de réaliser des objectifs précis et opérationnels.

Parmi ces 4 groupes de travail dédiés à l'économie sociale et solidaire, toute la diversité de la société corse est mise à contribution : dirigeants, chargés de mission, bénévoles, agents de structures associatives, coopératives, structures d'insertion par l'activité économique, collectivités locales (CAB, CAPA, Villes de Bastia, Ajaccio et Bonifaziu), Collectivité de Corse (Direction, Agences, Offices), services de l'Etat (Dircecte, Draaf, Pôle Emploi).

Un pilotage des travaux est par ailleurs organisé en transversalité et animé avec des animateurs clairement identifiés et légitimés sur cette fonction.

L'ESS : un poids important en Corse

- 1 107 établissements employeurs, dont
- 85,5 % sont des structures associatives
- 7,9 % des coopératives et
- 6,5 % des mutuelles
- 8 308 emplois salariés de l'économie sociale et solidaire, soit
- 11,8 % de l'ensemble des emplois du secteur privé
- 7 411 équivalents temps plein (ETP)
- 72,3 % des emplois féminins
- 204 millions d'euros de rémunérations brutes annuelles versées (hors charges patronales)
- 10% du PIB

Aujourd'hui et depuis le début de la crise sanitaire, les structures de l'ESS sont en première ligne sur tous les aspects opérationnels (fabrication de masques, visières, livraison de repas, portage de repas à domicile pour les personnes âgées etc...).

Guidée par l'intérêt général, respectant quelques grands principes de base d'une grande modernité, le COPIL ESS Corse s'appuie sur une gouvernance démocratique et participative : 1 personne = 1 voix, liberté d'adhésion, lucrativité limitée, utilité sociale et collective.

L'ESS Corse a vocation à incarner le « monde d'après » et l'économie de demain. A ce titre, le Président du Conseil exécutif de Corse a décidé d'inscrire cette démarche dans l'intégralité des politiques publiques de la Collectivité de Corse, dans une vision fédératrice et novatrice.